

# TENNIS DE TABLE

## COUPES NATIONALES PAR EQUIPES

### La Commission Nationale met 6 coupes en compétition :

#### **Catégorie A :** *Joueurs à simple ou double appartenance*

- la Coupe Manuel RENI (série adultes Masculins de 17 ans et plus)
- la Coupe J.Jacques PAULIARD (série féminines de 13 ans et plus)
- la Coupe Robert HABIB (série jeunes masculins et féminines entre 11 et 16 ans inclus)

#### **Catégorie B :** *joueurs à simple appartenance UFOLEP*

- la Coupe Bernard POULAIN (série adultes Masculins de 17 ans et plus)
- la Coupe Pierre PERRIER (série féminines de 13 ans et plus)
- la Coupe Henri DEFRANCE (série jeunes masculins et féminines entre 11 et 16 ans inclus)

### COMPOSITION DES EQUIPES :

Les équipes peuvent comprendre **2, 3 ou 4 pongistes** : 2 disputent obligatoirement 4 simples. Le double peut être joué par 2 joueurs (ses) de simple ou l'un des deux et un 3<sup>ème</sup>, ou par 2 autres pongistes ne disputant pas les simples.

### ENGAGEMENTS :

Une association peut engager plusieurs équipes dans une même série, mais les pongistes participant dans une équipe déterminée ne peuvent jouer dans une autre équipe durant toute la compétition ; un joueur ne peut s'engager que dans une seule série de la catégorie A et de la catégorie B.

### ENGAGEMENTS : DATES LIMITES

Les associations adressent leurs engagements au Responsable Départemental à la date limite fixée par la C.N.

A cette date, la feuille récapitulative d'engagement par série et par Département doit être adressée au Responsable Régional puis à la commission Nationale.

### - DEROULEMENT DE LA COMPETITION

**a) Phases Régionales** organisées par les Comités Régionaux et pouvant se dérouler avant la publication du nombre de qualifiés pour l'épreuve interrégionale.

Pour les régions qui n'auront pas, dans une série donnée, un minimum de 4 engagés la Commission Nationale pourra organiser un tour préliminaire inter régions, avant les tableaux interrégionaux qualitatifs à la journée finale Nationale.

**b) Phase Interrégionale et Nationale** organisée par la C.N.

Le nombre de qualifiés pour les phases Nationales (tableaux inter régions et journées finales) sera en fonction du nombre d'engagés dans chaque Comité Régional.

### QUALIFICATION AUX DIVERS ECHELONS :

Pour chaque coupe le nombre d'équipes qui disputeront l'épreuve Interrégionale sera fixé par la Commission Nationale suivant le nombre des équipes engagées, en vue d'une qualification à la journée finale.

### CALENDRIER :

Les épreuves se dérouleront aux dates affinitaires pour la catégorie A et à d'autres dates que celles-ci pour la catégorie B.

Les Responsables Régionaux devront se mettre en rapport avec leurs collègues de la **F.F.T.T.** pour leur confirmer les dates utilisées parmi celles affectées à l'**UFOLEP** et enverront au secrétaire de la Commission Nationale le double de la lettre du contact pris.

### LA COMMISSION NATIONALE ORGANISE :

- 1) Eventuellement pour les intéressés la phase préliminaire inter régions ( c. f. déroulement de la compétition).
- 2) La phase interrégionale qualificative pour les Nationaux.
- 3) La phase Finale, lors des **Nationaux UFOLEP.**

La Commission Nationale communiquera le nombre de qualifiés par région pour la phase interrégionale.

Dès la fin des épreuves, communication des résultats Régionaux à la Commission Nationale.

### DEROULEMENT DES RENCONTRES :

Les règles **F.F.T.T.**

Les parties se disputent, pour toutes les séries, au meilleur des 5 manches. Pour chaque rencontre l'association organisatrice est chargée de fournir la feuille de rencontre et les balles. Les capitaines tirent au sort l'ordre des parties et les inscrivent sur la feuille avant le début de la rencontre sauf pour le double.

La feuille de match doit être adressée le jour même, par l'association organisatrice au Responsable désigné pour la poule géographique.

Chaque rencontre comprendra 4 simples et 1 double, ce dernier immédiatement après les 2 premiers simples.

### Arbitres et Officiels : Ils sont désignés

- par les Comités Départementaux et Régionaux pour les épreuves qualificatives.

- par la Commission Nationale pour les finales Nationales.

Le Comité organisateur désigne un Juge-Arbitre adjoint ayant pour tâche d'assurer le bon déroulement des épreuves des différents tableaux, sous contrôle de la C.N. La C.N. délèguera un membre chargé d'assurer la liaison avec le Comité organisateur et de vérifier la mise au point de l'organisation.

# TENNIS DE TABLE

Saison 2018 – 2019

## COUPES NATIONALES PAR EQUIPES

### PHASES REGIONALES :

a) Les licenciés uniquement **UFOLEP** peuvent participer aux **2** catégories des Coupes Nationales **A** et **B**, les dates de rencontres n'étant pas les mêmes.

b) Il sera autorisé la création d'une *équipe féminine* entre **plusieurs** associations n'ayant pas la possibilité d'engager chacune, une telle équipe.

c) Aucun joueur n'est autorisé à jouer sans licence. Présentation obligatoire dès le premier tour.

d) Tout remplacement de joueur ne peut se faire que par un joueur n'ayant pas joué dans une autre équipe du club. Il n'est possible de remplacer dans une équipe de **2** joueurs ou plus qu'un seul joueur nommé par journée.

e) La valeur hiérarchique des équipes doit être respectée.

f) La composition des équipes doit être indiquée dès le début de la rencontre (le double compris).

**g) Chaque rencontre comprendra 4 simples et un double, toutes les parties devront être jouées**

**h) Lors d'un tour de compétition, un joueur déclarant forfait ou abandonnant lors d'une rencontre en poule ne pourra participer au reste des rencontres de cette journée**

### DEROULEMENT :

**1<sup>ère</sup> forme :** Tableau par élimination directe dans chaque série de coupes.

**2<sup>ème</sup> forme :** Rencontres sous forme de championnat par poules de **4, 5** ou **6** équipes soit en match aller uniquement, soit en matches aller / retour avec finale si nécessaire et selon un calendrier pré-établi.

**3<sup>ème</sup> forme :** Rencontres par poules de **3** ou **4** équipes dans chaque série sur plusieurs tours.

A) **Premier tour :** Tirage au sort dirigé.

B) **Deuxième tour :** Les **2** premiers de chaque poule se retrouvent au **2<sup>ème</sup>** tour dans la formation de poules de **3** ou **4** équipes, de façon à ce que ces équipes ne se retrouvent pas dans un face à face déjà connu au **1<sup>er</sup>** tour.

Les troisièmes des poules du **1<sup>er</sup>** tour se rencontrent à nouveau en poules pour le **2<sup>ème</sup>** tour. Il en va de même pour les **4<sup>ème</sup>** de poules du **1<sup>er</sup>** tour.

Un classement provisoire est établi à la suite de ce **2<sup>ème</sup>** tour.

C) **Troisième tour :** en fonction du nombre d'équipes et du nombre de poules du **2<sup>ème</sup>** tour, il sera constitué des poules qualificatives regroupant les premiers et les seconds du **2<sup>ème</sup>** tour des poules ayant regroupées les mieux classées du premier tour. Les autres poules, constituées des équipes restantes suivant les mêmes règles.

Si le nombre d'équipes nécessite des phases supplémentaires, elles prennent la même forme que pour le **3<sup>ème</sup>** tour.

Le classement Régional définitif est établi à l'issu du dernier tour. Une équipe forfait lors du dernier tour régional sera automatiquement déclassée. Les équipes qualifiées pour les phases inter-régionales ou nationales seront prises dans l'ordre du classement.

Pour participer à la phase finale, le joueur devra obligatoirement avoir joué un tour dans les phases qualificatives.

Dans le cas où le nombre d'équipes par Département serait important, la Commission Régionale pourrait organiser des phases départementales identiques pour tous les Départements suivies de phases Régionales \* Finales \* sous l'une des **3** formes envisageable